



Mise à jour sur les négociations

9 juin 2018

Chers membres du groupe CS et délégués à l'AGA 2018 du groupe CS

Que s'est-il passé depuis la dernière AGA?

Le 4 juillet 2017, nous avons bien entendu signé la convention collective. Cela signifiait que l'employeur avait 120 jours à partir de cette date pour mettre en place toutes les dispositions de la convention. Cela signifiait aussi qu'à partir de ce jour, il devait respecter le nouveau langage sur la sous-traitance et les changements technologiques. Est-ce que les ministères ont rempli leur part du contrat à ce sujet? Demandez à Eva Henshaw, l'agente chargée du dossier de la sous-traitance. Elle vous dira que rien n'est gagné d'avance et que c'est par une surveillance accrue que la lutte doit se poursuivre. Au cours de l'automne dernier, j'ai participé avec Eva et les membres de l'Exécutif à la mise sur pied du Plan d'action du Groupe CS contre la sous-traitance. Sur ce sujet, je tiens personnellement à remercier Eva pour le leadership dont elle a fait preuve depuis la création de son nouveau poste. Si la négociation nous a permis les nouveaux libellés, le plan d'action nous permet de faire respecter ces nouveaux libellés. Une suite logique qui démontre à quel point nous pouvons faire progresser les choses quand on s'y met ensemble.

Depuis l'automne dernier, une équipe sous le leadership de Stan Buday et assistée de notre négociatrice Denise Doherty-Delorme est chargée de mettre en place l'entente de principe conclu à l'appendice I de la convention collective sur l'élaboration de lignes directrices concernant la passation de marchés pour des fonctions exécutées par des employés membres du Groupe CS. Notre mandat est de faire connaître à l'Employeur la position du groupe et de l'Institut face à ces lignes directrices. Au moment d'écrire ce rapport, aucun progrès significatif n'avait été fait.

En fin d'année 2017, nous avons commencé nos préparatifs en vue de la nouvelle ronde de négociation. Pas de temps pour reprendre notre souffle! Nous avons lancé le sondage en début d'année et j'ai convoqué le Comité des revendications contractuelles les 15 et 16 mars dernier à Québec. Ces



<http://www.pipsc.ca/groups/cs>

Groupe



CS Bytes 02



deux jours ont été très productifs. Nous avons fait un bilan de ce que nous avons accompli lors de la dernière ronde tout en ayant un œil sur les demandes qui n'avaient pas été réalisées ou réalisées partiellement. La Section de la recherche nous a présenté les premiers résultats du sondage auprès des membres. Encore une fois, la sous-traitance est clairement au centre de nos préoccupations. Les 1^{er} et 2 mai derniers, l'Exécutif s'est rencontré pour continuer le travail amorcé à Québec en mars. Nous avons longuement discuté de stratégie et nous pouvons conclure que, comme par le passé, le groupe CS prendra le temps qu'il faut pour négocier la prochaine convention collective. Nous conserverons ce souci d'obtenir le contrat le plus juste et équitable que méritent les membres du groupe CS, malgré les élections fédérales qui pourraient venir faire obstacle à l'automne 2019. À ce jour, nous avons choisi d'entamer la prochaine ronde en travaillant avec des échéanciers normaux et en n'ayant pas recours à un processus expéditif. Nous considérons que plusieurs enjeux sont trop importants pour être traités rapidement.

Dans les prochaines semaines, les membres du groupe CS recevront une présentation sur les modes de règlement des différends quand survient l'impasse à la table de négociation. Cette présentation est en marge à un sondage qui sera envoyé aux membres du groupe à la fin de l'été en septembre prochain. Ce sondage vise à connaître votre choix de la route pour la prochaine ronde avant que l'Exécutif prenne la décision finale : Conciliation ou Arbitrage. Soyez à l'affût pour plus d'informations à ce sujet.

Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir que ce soit pour terminer les engagements de la dernière ronde, pour faire respecter le nouveau langage ou bien entendu pour préparer la prochaine ronde de négociation. Pour y arriver, l'Exécutif du groupe CS a nommé son équipe de négociation que j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui. Permettez-moi d'abord de remercier tous les membres qui ont fait parvenir leur mise en candidature. L'équipe a été choisie afin de respecter l'article 5.4 des statuts du groupe.



<http://www.pipsc.ca/groups/cs>



Les membres de l'équipe de négociation sont :

Denise Doherty, négociatrice à l'IPFPC
Robert Tellier, agent de négociation du groupe CS
Stan Buday, président du groupe CS
Lucille Shears, membre de l'exécutif
Eva Henshaw, membre de l'exécutif
Tony Goddard, membre de l'exécutif
Dean Corda, membre de l'exécutif
Yvonne Snaddon, membre de l'exécutif
Rob Scott, membre de l'exécutif
Karim Chaggani, membre de l'exécutif
Denis Caissy, membre CS
Michael Vincent, membre CS

En terminant, je profite de cette tribune pour souhaiter à chacune et chacun un très bel été des plus sécuritaire. La période estivale est le moment idéal pour partager avec nos familles et amis et aussi pour refaire le plein d'énergie.

Fier d'être CS,

Robert Tellier
Agent de négociation du groupe CS



<http://www.pipsc.ca/groups/cs>